

— PROTOCOLE SANITAIRE COVID-19



Afin de garantir la santé et la sécurité de chacun, nous avons établi un protocole sanitaire strict en plus des mesures gouvernementales obligatoires. Il conviendra à chacun d'appliquer et de respecter scrupuleusement ce protocole pour le bon déroulement de la formation.

Accueil bureau

- Respecter le nombre de personnes acceptées dans le bureau selon l'affichage en vitrine (attendre à l'extérieur si le nombre de personnes autorisées dans le bureau est atteint).
- Respecter la distance sociale établie par le placement des chaises dans le bureau (minimum 1 mètre) et de manière générale avec autrui à l'intérieur du bureau.
- Lavage de main obligatoire (spray hydroalcoolique à disposition) pour toute personne entrant dans l'agence.
- Le port du masque à l'accueil n'est pas obligatoire (mais recommandé) pour toute personne venant se renseigner ou s'inscrire. Il est obligatoire pour la personne en charge du bureau.
- Un hygiaphone (facultatif) a été ajouté afin de limiter toute contamination éventuelle par une personne sans masque. Il sera désinfecté après chaque personne se présentant sans masque (et de manière quotidienne également).

Cours de code en salle

- Lavage de mains obligatoire aux sanitaires (eau + savon) ou spray hydroalcoolique mis à disposition.
- Port du masque obligatoire. L'élève doit venir avec son propre masque (tissus ou jetable) auquel cas l'accès en salle de code sera refusé et venir avec son propre stylo (pas de prêt de stylo).
- Respecter la distance sociale établie par le placement des chaises (merci de ne pas les déplacer) et éviter tout contact autre que votre feuille questionnaire de code ou boîtier électronique.
- Respecter la distance sociale de 1 mètre en prenant et rangeant votre boîtier ou feuille de questionnaire ainsi qu'en sortant de la salle de code.
- Lavage de mains recommandé avant de quitter l'établissement.

Leçon de conduite voiture

- Dans la mesure du possible attendre le moniteur à l'extérieur de l'établissement devant la vitrine (sauf si besoin de modifier un planning ou autre).
- Lavage de mains en présence du moniteur (qui aura un spray hydroalcoolique).
- Port du masque obligatoire élève + moniteur.
- Port de la visière obligatoire uniquement pour le moniteur. L'élève doit venir avec son propre masque (tissus ou jetable).
Tout élève se présentant sans masque sera automatiquement refusé et la leçon due.
- Désinfection de la voiture à chaque début de leçon par le moniteur en présence de l'élève. Date et signature de l'élève "véhicule désinfecté en ma présence" (le nettoyage fera inévitablement partie du temps de leçon de conduite).
- Lavage de mains recommandé en quittant le véhicule.

Leçons 2 roues (toutes catégories)

- Dans la mesure du possible attendre le moniteur à l'extérieur de l'établissement devant la vitrine (sauf si besoin de modifier un planning ou autre...).
- Lavage de mains en présence du moniteur (qui aura spray hydroalcoolique).
- Désinfection du 2 roues à chaque début de leçon par le moniteur en présence de l'élève (le nettoyage fera inévitablement partie du temps de conduite). Date et signature de l'élève "véhicule désinfecté en ma présence".
- Equipement personnel obligatoire. Le prêt de casque et gants n'est plus autorisé compte tenu des circonstances.
- Le port du masque n'est pas obligatoire mais il est fortement conseillé d'en prévoir un dans une poche auquel cas l'élève ne sera pas autorisé à ôter son casque lors d'une pause.
- Tout élève se présentant sans son équipement personnel sera automatiquement refusé et la leçon due.

— PROTOCOLE SANITAIRE COVID-19



Leçons 2 roues (toutes catégories)

- Dans la mesure du possible attendre le moniteur à l'extérieur de l'établissement devant la vitrine (sauf si besoin de modifier un planning ou autre...).
- Lavage de mains en présence du moniteur (qui aura spray hydroalcoolique).
- Désinfection du 2 roues à chaque début de leçon par le moniteur en présence de l'élève (le nettoyage fera inévitablement partie du temps de conduite). Date et signature de l'élève "véhicule désinfecté en ma présence".
- Equipement personnel obligatoire. Le prêt de casque et gants n'est plus autorisé compte tenu des circonstances.
- Le port du masque n'est pas obligatoire mais il est fortement conseillé d'en prévoir un dans une poche auquel cas l'élève ne sera pas autorisé à ôter son casque lors d'une pause.
- Tout élève se présentant sans son équipement personnel sera automatiquement refusé et la leçon due.

Leçons Bg6-BE + Bateau

Les mêmes mesures que celles prises lors des leçons de conduite voiture seront appliquées en toute logique pour ces formations.

Examens

- Le protocole sanitaire lors de l'examen théorique est à voir directement avec l'établissement d'examen (sociétés privées).
- Le protocole sanitaire lors de l'examen pratique avec l'IPCR (inspecteur) sera le même que celui appliqué lors des leçons de conduite (toutes catégories) port du masque obligatoire + désinfection du véhicule par le moniteur entre chaque candidat.
- Le candidat doit présenter sa carte d'identité à l'IPCR en la tenant face à lui contre son torse sans que l'IPCR la touche et baisser son masque afin que l'IPCR puisse vérifier son identité ou poser sa carte d'identité sur le tableau de bord (selon la demande de l'IPCR).
- Eviter tout contact physique avec l'IPCR et respecter ses consignes émises dès le début de l'examen.

Mesures générales

L'ensemble du personnel veillera chaque jour à respecter les mesures d'hygiène et de désinfection de l'ensemble de l'établissement et des véhicules grâce à tout les équipements et moyens fournis aussi il vous convient d'appliquer et respecter ce protocole en retour.